

Conférence de la Souveraineté alimentaire

Synthèse des contributions du Groupe sectoriel **Ruminants** *

Référent : Damien Lacombe

* **Filières** principales : viande bovine, veau, bovins vifs, produits laitiers de vache
Autres filières : viande ovine, équine, caprine ; lait de chèvre, lait de brebis

Chiffres clé du secteur : cf. ANNEXE

Diagnostic de la situation actuelle :

Enjeux principaux par rapport à la souveraineté, niveau de souveraineté et tendances : D'un point de vue de la production de matière première (viande et lait), les filières ruminants sont globalement proches de l'autosuffisance (viande bovine, lait de chèvre) ou plus qu'autosuffisantes (lait de vache : 108 % en 2025 contre 115% en 2015, lait de brebis ; 105 %), à l'exception notable de la viande ovine pour laquelle la production domestique ne couvre que la moitié des besoins. Mais à long terme, si la tendance actuelle n'est pas enrayée, la perspective est une franche dégradation de la production primaire par diminution du cheptel (décapitalisation).

Cependant, si on se place du point de vue de la consommation, et des capacités de transformation des matières premières pour répondre à la demande en produits intermédiaires ou produits finis, le tableau actuel est plus nuancé :

- En **viande bovine**, on observe une évolution de la demande du marché vers une importance croissante du circuit de la restauration hors domicile dans lequel la viande importée est plus présente (55%)., et vers plus de produits hachés où le facteur prix est souvent plus déterminant et où les facteurs qualitatifs (race bovine, signes de qualité) sont moins faciles à valoriser que pour le « piécé ».
- Pour les **produits laitiers bovins**, la transformation française est très bien placée pour les Produits de Grande Consommation (PGC) avec une très grande diversité de produits et une forte capacité d'innovation marketing, mais elle est moins présente sur l'entrée et le cœur de gamme. Par ailleurs, si on porte l'analyse sur les composants du lait, La France est aujourd'hui autosuffisante pour la plupart des produits laitiers (environ 260 % pour la poudre de lait écrémé, 110 % pour les fromages), mais demeure depuis 2017 déficitaire en beurre (78 % d'autosuffisance), composante qui représente, pour rappel, plus de la moitié de la valeur du lait. La France est dépendante des importations de beurre (250 000 tonnes en 2025). Par ailleurs, la France reste en retrait sur le segment des fromages ingrédients (mozzarella, râpés, cheddar), pourtant le plus dynamique : les fabrications nationales progressent peu tandis que la consommation augmente fortement, entraînant une hausse des importations (uniquement européennes) de fromages de +81 % en dix ans et une baisse du taux d'autosuffisance de 130 % à 110%. Globalement, le marché mondial des produits laitiers est en constante augmentation, du fait de l'augmentation de la population mondiale et du changement des modes alimentaires, mais cette demande s'oriente moins vers des poudres de lait infantiles ou « basiques » que vers des ingrédients techniques pour la seconde transformation (fromages ingrédients, isolats de protéines spécifiques issues du « cracking du lait », concentrés de poudres de lactosérum (WPC 80, WPI), des ingrédients pour lesquels le parc industriel laitier français actuel n'est pas configuré du fait de capacités d'investissement insuffisantes.

Consommation française de produits laitiers selon provenance et débouché (2023)

Provenance	Circuits de détail	Food service	Industrie Agroalimentaire
Productions nationales	11 %	23 %	72 %
Importations	89 %	77 %	28 %

Sources ! GEB Idèle d'après, enquête, SSP, TDM, GRAFS et Circana

- Environ 20 % de la production de **fromages de chèvre** est aujourd'hui vendue en circuit court sous forme de fromages fermiers. Le reste est transformé en laiteries-fromageries de toutes tailles, principalement sous forme de "bûchettes affinées". 16 fromages de chèvre représentant 6800 tonnes en 2024 bénéficient de

l'AOP. L'enjeu va être d'élargir la gamme des produits, notamment en diversifiant les usages vers le fromage de chèvre-ingrédient, tout en maintenant une production de fromages au lait cru. Le renouvellement des générations est là aussi un facteur déterminant pour la pérennité de la filière.

- Les productions de **lait de brebis**, qui sont considérées par les consommateurs comme des produits « festifs » / « d'exception » et donc de consommation discontinue, sont exposées au risque de report de la consommation sur d'autres produits considérés comme « moins chers » dans des contextes d'inflation. L'enjeu est de maintenir la production tout en assurant le renouvellement des générations.

Menaces : Certaines menaces sont systémiques, d'autres internes et d'autres externes

Menaces systémiques :

- Le changement climatique qui pourrait perturber/modifier la répartition de l'élevage de ruminants sur le territoire

Menaces internes :

- La sur-transposition, les blocages administratifs ou juridiques des projets de développement (élevage, engraissement, outils d'abattage ou de transformation) risquent – en allongeant les délais de réalisation des projets - de décourager les investisseurs à réaliser leur projet en France. S'ajoute l'effet boomerang potentiel de certaines règles ou normes avec des études d'impact insuffisantes (déforestation). Ces contraintes comptent pour beaucoup dans le manque de compétitivité des filières alimentaires française et contribuent significativement à la dégradation de notre balance commerciale (1Md euros perdus en 10 ans dans la filière laitière sur le marché UE).
- Un cap stratégique désorienté du fait d'injonctions contradictoires entre d'un côté des objectifs ambitieux de production et de l'autre des messages de limitation de consommation des produits d'origine animale.
- L'absence ou l'insuffisance de financement, notamment pour faire face au renchérissement des coûts de production induits par le réchauffement climatique (augmentation des besoins en surface pour obtenir le même volume de production, prévention sanitaire renforcée et conséquences des incidents, adaptation des élevages et des outils de production, ...), auquel s'ajoute le coût des bâtiments et le « coût d'entrée » pour les nouvelles installations (dont BFR pour l'achat d'animaux alors que le prix des animaux a doublé en valeur).
- La désaffection de la jeune génération pour les métiers de l'agriculture ou de l'agroalimentaire (pénibilité, image dégradée des métiers), et particulièrement pour les métiers en lien avec l'élevage ou la transformation des produits d'origine animale.
- La perte de revenus des consommateurs est également une menace notamment pour les PGC sous signe de qualité dont le prix d'achat est plus élevé.
- Une orientation de la recherche « biaisée » ou moins favorable à l'élevage (L'approche ACV carbone uniquement est assez délétère pour nos élevages et amène souvent des communications simplistes qui ne considèrent pas le stock et le stockage de carbone; le maintien des prairies, la biodiversité des prairies etc...).

Menaces externes :

- La concurrence en UE (notamment pour les produits d'entrée / cœur de gamme ou les ingrédients laitiers) et dans le monde (notamment pour les viandes bovines et ovines), concurrence qui peut devenir déloyale en cas d'accords commerciaux de libre-échange non équilibrés.
- L'instabilité géopolitique globale qui génère un manque de visibilité économique.

Opportunités : Les opportunités sont également internes et externes

Opportunités internes :

- La volonté politique de défendre l'élevage, et d'appuyer le développement de l'engraissement.
- La résilience permise par la diversité des systèmes de production, des filières et produits de valorisation (y compris BIO, AOP, Label Rouge, ...).

- Les complémentarités entre lait et viande (revenu viande pour l'élevage laitier, animaux issus du troupeau laitier pour les filières viande).
- La valorisation de l'herbe (autonomie alimentaire, coûts de production, haut stock de carbone), Les filières ruminants sont vertueuses et reconnues pour leur engagement dans la durabilité.
- Une génétique de pointe, qui élargit ses critères de sélection (adaptation climatique, résistance aux maladies, réduction de méthane, ...).
- Des interprofessions structurées et qui font un travail de concertation considérable.
- La puissance de la recherche (publique et privée), le développement d'innovations pour réduire les émissions de méthane par le troupeau ruminant.

Opportunités externes :

- La demande mondiale pour la viande et les produits laitiers est en constante augmentation et devrait rester sur cette tendance dans les 10 ans à venir.

Climat, santé, biodiversité : principaux enjeux à horizon 10 ans

Climat :

- *Enjeux négatifs* : Ambiance bâtiments (température) ; accès à la ressource en eau (abreuvement animaux, fourrages / prairie volatilité des rendements des cultures, usines de transformation qui sont de grandes utilisatrices d'eaux), disponibilités des matières premières protéiques pour alimentation animale
 - *Enjeux positifs* : contribution positive du pâturage à la captation carbone, albédo des prairies
- ⇒ Toutefois la demande croissante de la société sur l'empreinte environnementale ou le bien être ne se traduit pas systématiquement dans les actes d'achats des consommateurs

Sanitaire : Les enjeux sont principalement défensifs : introduction de nouvelles maladies, « endémisation » des maladies vectorielles, faune sauvage réservoir de maladies, maintien d'une industrie du médicament vétérinaire en France, développement des médicaments et vaccins pour les espèces petits effectifs (veaux, chèvres, brebis).

Biodiversité : Les enjeux de biodiversité sont essentiellement positifs : grande biodiversité domestiques (50 races de bovins, 56 races de mouton, 12 races de chèvres) ; prairies et pâturages qui évitent fermeture des milieux et les risques incendies associés, contribuent à la richesse de la biodiversité sauvage. Toutefois, demeure la question complexe de la cohabitation avec les prédateurs ainsi que les interactions sanitaires biodiversité domestique / sauvage.

Contexte géopolitique – quelle perspectives à 10 ans ?

Pour la filière ruminants, les perspectives géopolitiques à 10 ans sont à la fois :

- Incertaines (peu de visibilité sur les équilibres mondiaux, instabilité politique et économique qui peuvent nuire aux exports), des acteurs internationaux déstabilisateurs (rôle de la Chine et des USA sur le marché mondial du lait, importations en Europe de viandes d'Amérique du Sud),
- Encourageantes (Demande croissante pour les produits laitiers en Asie du sud-est).

Consommation - Marchés et débouchés – quelle projection à 10 ans ?

Pour toutes les filières L'objectif est de de maintenir l'existant en termes d'élevages et d'outils de transformation, et d'accroître l'offre française dans la consommation (GMS et RHF). Avec un objectif de réduire la dépendance aux importations.

- En viande bovine, les projections sont exprimées en terme de taux d'auto-provisionnement :

	Tx d'auto-provisionnement			Conso/Production		Dépendance imports		Capacité d'export	
	2022-24 ³	Risque à éviter	Objectif visé	2022-24	Objectif visé	2022-24	Objectif visé	2022-24	Objectif visé
Viande bovine¹	90%	67%	99%	75%	82%	25%	18%	14%	14%
Viande ovine²	49%	30%	50%	42%	50%	58%	50%	6%	6%

1 : Objectif 2030 de la feuille de route INTERBEV Bovins "Souveraineté et environnement" 2 : Objectif INTERBEV Ovins à 10 ans 3 : Source : FranceAgriMer

Dans un contexte où la production baisse beaucoup plus rapidement que la consommation, la menace sur la souveraineté alimentaire est réelle, avec un taux d'auto-provisionnement qui pourrait se réduire à 67 % à horizon 2035 d'après une étude réalisée par l'Idéle. La filière viande bovine a élaboré en 2024 une feuille de route « Souveraineté et environnement », permettant de répondre aux objectifs de réduction des émissions de méthane fixés à l'élevage par la Planification Ecologique à horizon 2030, tout en maintenant une production adaptée aux besoins en bovins et viande bovine d'origine française. Cette feuille de route permettrait une amélioration significative du taux d'auto-provisionnement de la filière bovine française, qui atteindrait 99 % à horizon 2030, tout en répondant aux engagements climatiques de la France. Dans le même temps, la trajectoire prévoit une réduction de la dépendance aux importations, tandis que notre capacité d'exports serait préservée.

La trajectoire définie pour la production de viande bovine à horizon 2030 dans la feuille de route viande bovine prévoit :

- Une stabilisation du cheptel bovin à 3,4 M vaches allaitantes en 2030 (équivalent au cheptel de 2024)
- Un renforcement de l'engraissement de mâles et de femelles sur le territoire, à hauteur de + 80 000 bovins par an à engraisser en plus à horizon 2030 : JB et génisses de race allaitante (à noter déjà un renforcement de l'engraissement depuis 2021 : 37 % des veaux mâles allaitants nés en 2023 sont engraisés en JB en France contre 34% des mâles nés en 2020), JB et bœufs laitiers (impliquant le développement d'ateliers de sevrage de petits veaux sur le territoire).
- La rationalisation du parc d'abattoirs et d'ateliers de découpe de manière à être en adéquation avec les marchés et maintenir une compétitivité
- En viande ovine : la filière était arrivée à un relatif équilibre entre la production française et les importations (50/50). Cependant, les aléas climatiques et sanitaires font que la production française a chuté de 20% en seulement 4 années. Les abattages français ont chuté de 800 000 agneaux sur la période 2022-2025. Le cheptel n'a pas été diminué dans une telle proportion (-6% 2024/2021). L'enjeu est de refaire exprimer leur potentiel aux élevages. La feuille de route est de regagner 1 million d'agneaux produits chaque année grâce à l'accompagnement et le conseil technique (mis en place du Contrat de Progrès).
- Pour la filière laitière bovine, l'objectif à 10 ans est de maintenir une production laitière nationale pérenne, à hauteur de 22 à 24 milliards de litres de lait, tout en sécurisant nos approvisionnements et en veillant à limiter nos dépendances (énergie, ingrédients, alimentation animale, intrants). Cela passe par la reconquête des segments d'entrée/cœur de gamme, des fromages ingrédients (mozzarella, cheddar, râpé), et des coproduits. Il faut aussi inciter à augmenter la production de matière grasse par l'augmentation de production laitière ainsi que la teneur moyenne en MG du lait français d'environ 2 points (génétique, alimentation). Le lait est une denrée périssable et sensible, toute rupture – même brève – dans la chaîne de production, de la collecte, en passant par la transformation, le transport et enfin le stockage peut rapidement se traduire en pénuries locales et nationales, en pertes économiques voire en atteintes à la confiance du consommateur dans les produits laitiers. Dans un contexte géopolitique instable (guerre aux portes de l'Europe, crises énergétiques et climatiques, menaces hybrides et cyber), la filière laitière a conscience qu'elle doit passer d'une logique de réaction à une logique de préparation.
- Les projections à l'horizon 2035 pour le lait de chèvre sont favorables, avec une croissance positive de +0,5 à +1 % / an, soit +30 à + 60 millions de litres de lait de chèvre pour répondre aux marchés en croissance (export + « coeur de gamme » (bûchette et chèvre frais) + ultra-frais). Toutefois, cela nécessite l'installation de 500 à 600 exploitations sur 10 ans. Le renouvellement des générations est donc le facteur déterminant.
- Pour le lait de brebis, l'objectif est de maintenir une production de 330 millions de litres (collecte et production fermière). Mais cela est conditionné au développement du marché, alors que les produits au lait de brebis ne sont pas dans le panier quotidien des consommateurs et sont plutôt considérés comme des produits plus chers. La filière vise le maintien de 3800-3900 exploitations (soit une légère baisse compensée par une plus grande productivité) mais le maintien du nombre d'actifs.
- Pour les autres filières (viande de chèvre, viande équine), qui évoluent dans un contexte de demande en recul progressif, se pose la question de leur adaptation et de leur capacité à reconquérir les consommateurs.

Trajectoire retenue à 10 ans en termes de production et de transformation :

- **Toutes filières** : Développer la contractualisation, créer de valeur qui permette à chaque maillon d'investir,
- **Viande bovine** : Les 2 axes de stabilisation du cheptel et de renforcement de l'engraissement sont indissociables et à activer de façon simultanée. Car pour engraisser plus, le premier levier est d'avoir plus de veaux donc plus de vaches. La relance des naissances permettra aussi de préserver les exports d'animaux vifs vers nos clients privilégiés. Cette trajectoire permet d'atteindre : + 20 000 tec de viande bovine en 2030 par

rapport à 2024 (soit +1,7%, après une baisse de 60 000 tec entre 2019 et 2024), et + 200 000 ha de surfaces en herbe en 2030 par rapport à 2024 (soit + 1,3 M tonnes eq CO2 stockées en 6 ans, après une perte de 600 000 ha entre 2019 et 2024)

- **Lait de vache** : . Objectif de 24 milliards de litres. Inciter à produire plus de matière grasse, reconquête des segments d'entrée/cœur de gamme, des fromages ingrédients (mozzarella, cheddar, râpé), et des coproduits.
- **Lait de brebis** : Garantir la ressource laitière grâce au renouvellement des générations et développer progressivement la production en fonction de la consommation. Objectif : 330 à 340 millions de litres.
- **Lait de chèvre** : installer d'ici 10 ans 500~600 exploitations, pour accompagner le renouvellement des générations et couvrir les volumes additionnels prévus. Pour la transformation, favoriser l'innovation et soutenir l'investissement des entreprises laitières, notamment dans le cadre de France 2030.

Présentation des 4 actions prioritaires transverses qui peuvent être dynamisées en les inscrivant dans la souveraineté

Action	Objectif	Atouts	Contraintes	Leviers
<p>PRODUIRE</p> <p>À tous les maillons (élevage, abattage, transformation, commercialisation ...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir le cheptel et enrayer la décapitalisation. Objectif = ne plus perdre un ruminant sur le territoire Renouveler les générations en élevage Adapter le parc industriel en le rationalisant, le modernisant, en créant de nouvelles unités lorsqu'elles sont nécessaires Attirer des jeunes dans les métiers de l'élevage, de bouches et des industries agro-alimentaires Rationaliser les dispositifs existants de soutien et d'accompagnement aux filières en les adaptant aux évolutions économiques, démographiques et technologiques (IA) 	<ul style="list-style-type: none"> Conditions géo-climatiques favorables Une demande continue et constante sur le marché national, européen et mondial, sécurisant la rentabilité de l'élevage à horizon 10 ans Génétique de pointe Métiers porteurs de sens Taille du marché européen Acteurs économiques de taille internationale et européenne Interprofessions structurées 	<ul style="list-style-type: none"> Déprise territoriale de l'élevage Besoin de financement croissant Sur transposition réglementaire française, lourdeurs administratives Acceptabilité sociale et citoyenne Vivier démographique de jeunes susceptibles de s'installer en élevage en diminution Moindre attractivité des métiers de bouche et des IAA Instabilité politique nationale et territoriale avec un manque de portage/reconnaissance de l'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la rémunération (partage de la valeur) Défendre des soutiens publics forts aux filières ruminants (notamment aides de la PAC), pour inciter à faire naître et garder le cheptel sur les territoires Mettre en place un observatoire permanent qui liste les différences de compétitivité – y compris réglementaires – de la France avec les autres États membres UE Investir dans le renouvellement et la modernisation : aides à l'installation et à la rénovation des élevages, modernisation des outils d'abattage sous réserve d'un diagnostic économique fiable. Mettre en œuvre une politique sanitaire cohérente et plus axée sur la prévention, et porter cette stratégie au niveau européen Communication pour gagner la bataille du débat public Enseignement et formation Redynamisation des zones intermédiaires

Action	Objectif	Atouts	Contraintes	Leviers
				<ul style="list-style-type: none"> Avoir une vision politique partagée en interministériel et un engagement stable et de long terme pour l'élevage ; sortir des injonctions paradoxales entre augmentation de la production et réduction de la consommation
CRÉER ET REPARTIR DE LA VALEUR	<ul style="list-style-type: none"> Sécuriser la rémunération à chaque maillon 	<p>Acquis des lois dites Egalim pour la contractualisation entre l'éleveur et le premier acheteur et la « sanctuarisation » de la matière première agricole dans les négociations commerciales</p> <ul style="list-style-type: none"> Valoriser les aménités positives de l'élevage en faveur de l'environnement et la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> Diversité de la situation des différents maillons des différentes filières, notamment pour la première et deuxième transformation Egalim franco-français 	<ul style="list-style-type: none"> Retrouver de la compétitivité filière pour la création de valeur Poursuivre le déploiement de la contractualisation pour sécuriser les acteurs et favoriser une répartition de la valeur entre les maillons Prendre en compte les aménités positives dans le revenu Extension d'Egalim à l'échelle de l'UE Accroître les contrôles du respect d'Egalim Respect d'Egalim par toutes les parties prenantes (Restauration hors foyer, distributions, ...)

Action	Objectif	Atouts	Contraintes	Leviers
				Utiliser tous les leviers disponibles pour lutter contre la volatilité (révision des prix interventions, ...)

Action	Objectif	Atouts	Contraintes	Leviers
<p style="text-align: center;">AJUSTER LA REGLEMENTATION</p> <p>Simplifier et sécuriser les procédures pour la création et la modernisation des bâtiments d'élevage et d'abattage/transformation</p>	<ul style="list-style-type: none"> Rendre la réglementation juste, c'est-à-dire qui concilie à la fois les impératifs sociaux, environnementaux et les impératifs de production (éviter que le patient ne soit « mort guéri ») ⇒ simplification, absence de sur-transposition, pas d'alourdissement des règles et normes UE déjà de haut niveau, produits importés qui respectent la réglementation UE, délais de procédures raisonnables et compatibles avec les projets économiques, adaptation des contrôles 	<ul style="list-style-type: none"> Filières organisées avec des entreprises engagées dans démarches RSE tout le long de la chaîne de production Décisions réglementaires qui sont du ressort des instances françaises 	<ul style="list-style-type: none"> • Multiples freins cumulatifs réglementaires et administratifs à la compétitivité (investissement dans l'appareil production, simplification administratifs et réglementaire, communication, appui à l'export,...) • Acceptabilité sociétale et politique • Certains décisions politiques sont du niveau européen et nécessitent de trouver des alliés ou de nouer des compromis ⇒ Quelques exemples de réglementations évoquées : Réglementation transport animaux vivants, directive IED (révision attendue pour 2026), stockage de l'eau, utilisation des eaux de process, 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un observatoire permanent qui liste les différences de compétitivité – y compris réglementaires – de la France avec les autres États membres UE • Actionner tous les leviers au niveau UE et FR pour que les viandes importées respectent nos règles et s'opposer à la conclusion d'accords de libre-échange inéquitables • Défendre au niveau UE la stabilité des règles BEA transport et élevage, et harmoniser leur application au niveau UE • Garantir une application du règlement UE déforestation sans charge administrative pour les éleveurs et opérateurs en viande bovine • Eviter toute surtransposition sur un affichage environnemental qui ne valoriserait pas correctement les atouts de l'élevage français durable • Études d'impacts systématique lors de nouveaux projets réglementaires • Mise en œuvre de l'assurance prairie : pour l'indemnisation des pertes climatiques, utiliser une évaluation basée sur l'expertise terrain et sur les données disponibles localement. » • Mettre en œuvre la dématérialisation et sécuriser son déploiement pour simplifier

Action	Objectif	Atouts	Contraintes	Leviers
<p>COMMUNIQUER</p> <p>Renforcer les débouchés pour les produits français et informer les consommateurs sur la provenance et l'origine des produits et ingrédients</p>	<ul style="list-style-type: none"> Afficher la provenance (pays) des produits de 1^{ère} transformation et des principaux ingrédients (hors eau) pour la 2^{ème} transformation et la RHD Renforcer la présence de viande française dans la restauration hors domicile 	<ul style="list-style-type: none"> Demande sociétale, professionnelle et politique, pas seulement en France Logos professionnels reconnus (type VBF) et plébiscités par les consommateurs 	<p>règlement déforestation</p> <ul style="list-style-type: none"> Réglementation européenne Attention aux dégâts collatéraux éventuels (certains ingrédients ne pourront jamais être produits en France : café, chocolat, ...) 	<p>les démarches des éleveurs et opérateurs et faire des économies</p> <ul style="list-style-type: none"> Appliquer les obligations des lois EGAlim et Climat dans toutes les cantines (60 % de viandes durables et de qualité et 100 % dans la restauration d'État) et faciliter la valorisation de la viande française dans les objectifs Egalim Garantir la transparence complète de l'origine auprès des consommateurs, en particulier sur l'origine des viandes utilisées comme ingrédients (y compris pour les produits à destination de la restauration) Réaliser une étude d'impact des différents scénarios envisagés Compléter les obligations sur l'étiquetage de l'origine de la viande chevaline et des produits tripiers Réaliser une étude d'impact des différents scénarios envisagés <p>Reconnaître la place de la viande dans l'équilibre alimentaire (repères du PNNS)</p>

Fiches de présentation des 4 projets prioritaires issus des travaux

À NOTER : Le financement est le facteur limitant pour la bonne réalisation de tous les projets

Seuls les 4 principaux projets sont présentés dans ce document synthétique. Il y a également des projets des autres filières du secteur.

Action	Objectif	Atouts	Contraintes	Leviers
AUGMENTER LA VALEUR CREE PAR LA FILIERE LAITIERE	<ul style="list-style-type: none"> Moderniser les élevages (robotisation) et augmenter la productivité pour revenir à 24 Mds de litres de lait collectés Produire une partie de la matière grasse importée. Engager une reconquête des parts de marchés d'entrée et de cœur de gamme et des fromages ingrédients (mozzarella, cheddar, râpé) et les co-produits afin de réduire la dépendance principalement de la Restauration Hors Foyer et des Industries Agroalimentaires aux importations 	<ul style="list-style-type: none"> Diversité et complémentarité des systèmes de production, des produits et des filières de valorisation. Demande qui évolue quant à la nature des produits, et qui reste quantitativement soutenue voire même en croissance, que ce soit sur le cœur de gamme, les ingrédients pour la seconde transformation ou pour l'export Autonomie alimentaire en élevage Complémentarité de la R&D publique et privée Capacité d'innovation des filières 	<ul style="list-style-type: none"> Nécessité d'accompagner la progression de la collecte par une augmentation de la valeur créée Financement de la modernisation ou de la création des élevages et des outils de transformation Coût de l'adaptation pour la transition écologique 	<ul style="list-style-type: none"> Freiner la décapitalisation en défendant des politiques publiques de soutien fort au maintien de l'élevage Renforcement d'Egalim, valorisation des aménités positives, valorisation de la provenance France y compris des ingrédients Mise en place d'investissements nationaux et régionaux plus dynamiques et ciblés, notamment des aides éligibles par site industriel et non pas raisonnées à l'échelle d'un groupe Accélérer les investissements publics en faveur d'une recherche génétique (animale et végétale) plus performante et répondant aux besoins des filières) Sourcing des IAA de la deuxième transformation pour inciter à

Action	Objectif	Atouts	Contraintes	Leviers
	<ul style="list-style-type: none"> Aval : regagner de la compétitivité (cf. Produire et Ajuster) 			<p>augmenter la production de matière grasse laitière</p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcement de la compétitivité industrielle (cf. Produire et Ajuster)
<p>DEVELOPPER L'ENGRAISSEMENT Sans diminuer l'export d'animaux vifs</p> <p>La condition de réussite du renforcement de l'engraissement est de stabiliser le cheptel pour avoir plus de naissances.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Amener l'engraissement à +20 000 Tec par rapport à 2030/2024, soit 50 000 broutards et 20 000 veaux/an engraisés par an. 	Répondre aux demandes du marché domestique et des marchés exports créateurs de valeur	<ul style="list-style-type: none"> Réglementation environnementale / installation (seuil 400 veaux ICPE) Acceptabilité sociétale des élevages Financement de la trésorerie pour le « ticket d'entrée » (financement de la mise en place des animaux) Rentabilité des abattoirs 	<ul style="list-style-type: none"> Stabiliser le cheptel bovin en enrayant la décapitalisation. Pour engraisser plus, le premier levier est d'avoir plus de veaux donc plus de vaches. Accompagnement financier des installations et de l'engraissement (bâtiment, cheptel, caution, taux bonifié). Besoin estimé par INTERBEV : au moins 1 milliards euros Développement d'offres bancaires adaptées pour installer de nouveaux éleveurs (y compris hors cadre familial) et favoriser la reprise des cheptels, sur la base de contrats longue durée ; pour financer la mise en place de bovins contractualisés chez des éleveurs (engraisseurs spécialisés et aussi naisseurs-engraisseurs) Appui de l'Etat pour faciliter le financement pour les reprises d'élevage et favoriser la relance de

Action	Objectif	Atouts	Contraintes	Leviers
				<p>l'engraissement. Outils à étudier prioritairement : dispositifs de cautions/garanties de l'Etat, taux préférentiels pour les éleveurs sous condition de contrat, mesures fiscales incitatives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rémunération éleveur garantie par la contractualisation par bande • Rationaliser le parc des abattoirs
ACCOMPAGNER LES PETITS RUMINANTS PAR LE CONSEIL TECHNIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • + 1 Millions d'agneaux supplémentaires par an d'ici 2028 • Maintenir le cheptel laitier brebis et favoriser le renouvellement de génération 	<ul style="list-style-type: none"> • Réseaux de conseillers techniques. • Congruence entre augmentation de la production et diminution des émissions de CO₂. • Génétique diversifiée et de pointe • Alimentation animale de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Financement du Conseil (estimé à environ 40 à 50 M€/an par Interbev) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un « contrat de progrès » avec un soutien public aux éleveurs pendant 5 ans • Lancement d'une dynamique « produire + et mieux » • Agir sur le dernier quartile des producteurs laitiers pour réduire les écarts de résultats
ASSURER LE RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS POUR PERENNISER LA FILIERE LAITIERE CAPRINE	<ul style="list-style-type: none"> • Garantir un partage équitable de la valeur entre ses acteurs pour renforcer l'attractivité de la filière 	<ul style="list-style-type: none"> • Opportunités : un potentiel de développement via l'innovation (fromages ingrédients entre autres) et à l'export 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des coûts de construction dans les élevages qui impacte fortement les installations mais aussi les modernisations • Refus des banques de financer des projets d'installation et de 	<ul style="list-style-type: none"> • Amont de la filière : mettre en place des outils de financement adaptés pour les installations et modernisations des exploitations • Aval de la filière : favoriser l'innovation et soutenir l'investissement des entreprises

Action	Objectif	Atouts	Contraintes	Leviers
			<p>modernisation devenus en conséquence beaucoup plus coûteux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une filière dans laquelle il y a encore trop d'éleveurs qui ont de faibles revenus. 	<p>laitières, notamment dans le cadre de France 2030</p>

ANNEXE

CHIFFRES CLES 2024

Filières viande	Consommation FR 2024	Acteurs en 2020, 2023 ou 2024	Principaux produits	Principaux débouchés
Viande bovine et animaux vifs	1 295 M tec produites 1 412 M tec consommés dont 1 053 M tec viande bovine française ~ 1 million têtes exportées (bovins et veaux) dont 946 000 broutards	78000 éleveurs de vaches allaitantes 2450 entreprises d'abattage, découpe, transformation d'animaux de boucherie (1) 230 abattoirs de ruminants, représentant 25 000 emplois	Viande fraîche Animaux vifs (broutards, veaux, reproducteurs)	GMS RHD Boucherie Artisanale Export (viande et vif)
Viande ovine	145 M tec	24800 éleveurs de brebis allaitantes	Viande fraîche	GMS & RHD
Viande caprine	5 M tec			
Viande équine	5 M tec			
Filières lait	Production FR 2024	Acteurs en 2020, 2023 ou 2024	Principaux produits	Principaux débouchés
Lait de vache	22700 M litres	44000 éleveurs de vaches laitières Environ 600 sites de transformation laitière (2)	PGC varié Ingrédients pour les IAA	GMS, ingrédients pour les IAA, export
Lait de chèvre	700 M litres	5000 élevages de chèvres	fromages	GMS
Lait de brebis	330 M litres (dont 288 M l collectés)	4800 éleveurs de brebis laitières	2 Fromages AOC	GMS, détaillants

Tec : tonne équivalent carcasse. (1) bovins, porcins, ovins. (2), vache, chèvre, brebis

Ce document est l'une des synthèses sectorielles des Conférences de la souveraineté alimentaire. Il a été élaboré dans ce cadre par les professionnels du groupe "Ruminants" animé par M. Damien Lacombe. Il n'engage pas le ministère.